

FICHE CREEE

FICHE CREEE

Nom : *Moanon* *e.p.e*
 le 10-11-33
 Prénoms : *Jean Baptiste* Surnom :
 Numéro matricule du recrutement : *285*
 Classe de mobilisation : *1905 1908*

ÉTAT CIVIL

Né le *20 Mai 1885*, à *S^t Georges d'Espéranche* canton d' *Beyprieux*, département de *l'Isère*, résidant à *S^t Georges d'Espéranche*, canton d' *Beyprieux*, département de *l'Isère*, profession de *Cultivateur*
 fils de *Jean* et de *Badin Josephine*, domiciliés à *S^t Georges d'Espéranche* canton d' *Beyprieux*, département de *l'Isère*

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *châtain clair*
 yeux *bleus*, front *ordinaire*
 nez *moyen*, bouche *moyenne*
 menton *ronde*, visage *ovale*
 Taille : 1 m. *66* cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

N° de tirage dans le canton d.
 DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)

Classé dans la *1^e* partie de la liste en *1906*
 Compris dans la * partie de la liste du recrutement cantonal (* portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 39 de la liste cantonale d'Espéranche
Incorpore le 7 octobre 1906, arrivé au corps et soldat de 1^{er} cl. le dit jour. Essais en combat le 25 7^{ème} 1908
Certificat de bonne conduite : accordé.

Degré d'instruction : générale (1). *3*
 militaire (2).
 Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. *99^e Reg^t Infanterie*
Re: d'inf^{te} de Lyon Vieille 35/1 0987
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. **AFFECTATIONS d'après guerre**
99^e Reg^t d'Infanterie 267
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *Sans affectation*

Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale
 D^e P^{er} du 1^{er} Août 1914. arrivé au corps le 3 Août 1914
 Aux Armées N. N. Est le 6 Août 1914
 D^e P^{er} le 14/10/1914
 affecté dans la réserve de l'armée active
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 99^e Reg^t d'Inf^{te} à Lyon Fort Lamothé du 29 Août au 20 Septembre 1914
 A accompli une 2^e période d'exercices dans le 99^e Reg^t d'Infanterie du 23 mai au 8 Juin 1912

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Date.	Communes.	Subdivisions de régions.
2 Sept 1921	S ^t Georges d'Espéranche	Vienne

Passé le 1^{er} Octobre 1923 classe *1903* de mobilisation
 père de *4* enfants (Art. 58 de la loi du 1^{er} Avril 1923)
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
 Dans affectation le 11 mars 1924 en N. N. Est du 19.10.20
 A accompli une période d'exercices dans l'armée territoriale le 15 Octobre 1934

Demande-citation intéressé le 28/10/1934
 Ecrit au P. N. 142 le 29.11.1934

ÉPOQUE à LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS				DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction d^e 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour ceux compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

3 - Campagne d'Allemagne du 3 août 1914 { Intérieur } Du 3 Août 1914 { Aux Armées } Du 6 Août 1914 -
ou 13 mars 1919 { Simple } au 5 août 1914 { N. N. Est } au 13 mars 1919 -